

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

MOREUIL

infos

numéro

25

OCTOBRE
2022



PAGE 2
ÉDITO DU MAIRE

Dominique Lamotte

PAGE 5
TRAVAUX

De nombreux travaux dans les écoles pendant l'été

PAGE 6-7
FINANCES

Moreuil lance son 1^{er} budget participatif



L'édito du maire

DOMINIQUE LAMOTTE

Madame, Monsieur, Chers Moreuillois,

L'heure de la rentrée a sonné et j'espère que vous avez passé de bonnes vacances. Pour autant, n'oublions pas que le 19 juillet dernier plusieurs incendies se sont déclarés sur les hauteurs de Moreuil en milieu d'après-midi. Les quartiers Vallée Champion et Hautes Terres ont été évacués. Près de 250 personnes ont été prises en charge par les différents services (sapeurs-pompiers, élus, agents municipaux et bénévoles) dans les salles des Hautes Terres et Antoine Vitez. L'équipe municipale les a accompagnés tout au long de cette épreuve : mise à l'abri, transmission des informations, distribution d'eau et de sandwiches. En début de soirée, les habitants ont pu regagner leur domicile. 45 hectares de champs sont partis sous les flammes, une dizaine de maisons a subi des dégâts au niveau des terrains. Aucun blessé fort heureusement. Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des intervenants qui ont œuvré pour assurer la sécurité des habitants et de leurs biens. Aujourd'hui nos enfants ont repris le chemin de l'école et ont découvert les nombreux travaux qui ont été réalisés cet été.

Vous trouverez au travers de ce bulletin les rénovations réalisées notamment à Lucie Aubrac A, Pablo Picasso et à Gavroche. Des travaux (phase 1) ont également été entrepris à la Salle Antoine Vitez qui lui ont permis de retrouver une nouvelle jeunesse. Nous constatons depuis plusieurs mois une recrudescence d'incivilités en tout genre, notamment des dégradations de biens publics et privés, vols, incendies volontaires.

Nous attachons une importance toute particulière à ces événements et la tranquillité publique est une de nos priorités. Notre parc de caméras de vidéo-protection tant attendu, a enfin pu être installé et son efficacité a déjà été constatée. En effet, un acte d'incivilité a été parfaitement identifié et après le dépôt de plainte, la gendarmerie a immédiatement déposé une réquisition pour obtenir une copie des images enregistrées (procédure en cours). Rappelons que l'objectif de ce dispositif est de faire prendre conscience à chacun que le fait de s'en prendre au patrimoine communal comme au bien privé, c'est agir contre les biens de toutes et tous.

Notre pays traverse une période difficile, le pouvoir d'achat est mis à mal et il était pour nous important de vous accompagner. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé cette année encore, lors de l'adoption du budget primitif 2022 de ne pas augmenter la fiscalité communale.

Dans le même esprit, en cette rentrée, nous avons décidé de revenir sur notre proposition de campagne de « cantine en circuits courts » car les premières études ont montré qu'une augmentation du prix du repas serait inéluctable, ce qui n'est pas envisageable dans le contexte économique actuel. Selon la même logique, nous avons décidé de ne pas répercuter la hausse du coût des matières premières sur le prix du repas alors même que notre prestataire a augmenté ses tarifs, toujours dans l'esprit de protéger votre pouvoir d'achat.

C'est à la fin de la période estivale que Lydie Damay m'a informé qu'il lui était devenu impossible de poursuivre ses missions au sein de la Commune et de la Communauté de Communes. Il est vrai que la compétence "Solidarités" est particulièrement chronophage et donc difficilement compatible avec son activité professionnelle d'infirmière libérale. J'ai bien évidemment pris acte de cette démission et je l'ai acceptée avec amertume. Lydie a effectué un travail en tous points remarquable dans les missions qui lui avaient été confiées que ce soit dans le suivi du logement social auprès des bailleurs que sont la SIP et l'Amsom, mais aussi dans les actions menées vers nos aînés, notamment pendant la période difficile de la crise Covid. Elle a été particulièrement active durant les journées de vaccination collective organisées en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et le SDIS de la Somme. Ses actions seront bien entendu poursuivies.

Pour conclure, je souhaite à toutes et tous au nom de mon équipe une très bonne rentrée.

Votre bien dévoué Maire,
Dominique Lamotte

Comment est calculée la taxe foncière sur les propriétés bâties ?

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie pour l'année entière dans la commune où est situé le bien imposable et d'après la situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Ainsi, si vous êtes propriétaire au 1^{er} janvier, vous êtes redevable de la taxe foncière pour l'année entière, même si vous vendez le bien au cours de l'année.

Base imposable (valeur locative cadastrale) Calculée par l'Etat + 3,5 %	×	TAUX « COMMUNE » 2022 : 46,68% Taux communal 21,14 % Voté par la Commune (il a baissé en 2019 et n'a pas été augmenté depuis) + Taux départemental 25,54% Voté par le Conseil Départemental	TAUX « INTERCOMMUNALITÉ » : 11,99 % Voté par la Communauté de Communes
			TAUX TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES 15,38 % Voté par la Communauté de Communes <i>+ 2 points en raison de la forte augmentation de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) déterminée par l'Etat</i>



Votre conseil municipal évolue

Après 2 ans d'exercice, certains élus ont souhaité cesser leur fonction et ont dû être remplacés. Vous trouverez ci-dessous votre conseil municipal actualisé.

Le Maire et ses adjoints



Dominique LAMOTTE

Le Maire



Marina HALL

Adjointe aux finances,
à l'administration générale
aux commerces et solidarités



Nicolas HECTOR

Adjoint aux travaux
et au patrimoine



Bertrand DEMOUY

Adjoint aux associations
et aux loisirs



Laëtitia TESTART

Adjointe à l'éducation



Didier NOCHEZ

Adjoint à la communication
et à l'événementiel



Ludivine RIQUIER

Adjointe à l'environnement



Michaël DUBOIS

Conseiller délégué aux logements

Les conseillers municipaux :

Majorité :

Dominique LAMOTTE, Marina HALL, Nicolas HECTOR, Bertrand DEMOUY, Laëtitia TESTART, Didier NOCHEZ, Ludivine RIQUIER, Marie-Gabrielle RAMON, Nicole PIOT, Philippe MEGLINKY, Véronique MESMIN, Thierry DE WITTE, Stéphane LE CALVEZ, Vincent PARENTY, Mickaël DUBOIS, Sarah VAN HOE DERVELLOIS, Séverine DIOT GOURDET, Aurélie COLOMBEL, Rémi LORIN, Carol'Anne RENAU et Loïc SY

Conseillers municipaux du groupe **Toujours Unis pour Moreuil** :

Johann LOGEART, Didier REMY, Mélodie LAMOUREUX-GAUDECHON, Juanito ACEVEDO et Muriel PARHUIE.

Conseiller municipal **Liste coopérative écologique et sociale pour Moreuil** : Gary SZUMNY

Les conseillers communautaires :

Dominique LAMOTTE
Didier NOCHEZ
Marie Gabrielle RAMON
Bertrand DEMOUY
Vincent PARENTY
Ludivine RIQUIER
Philippe MEGLINKY
Laëtitia TESTART
Johan LOGEART
Didier REMY
Aurélie COLOMBEL

Les 7 commissions municipales :



Finances, administration générale et commerces



Associations, médiathèque, jumelage



Communication et événementiel



Travaux, patrimoine, cimetière



Éducation, jeunesse, citoyenneté, affaires scolaires, restauration scolaire



Environnement et cadre de vie



Solidarités

Votre sécurité est au centre de nos préoccupations

Depuis de trop nombreux mois, nous constatons une recrudescence d'incivilités (voitures et poubelles incendiées, détériorations des espaces verts, agressions verbales et physiques...) sur notre commune.

Nous ne pouvons nous résoudre à un laisser-faire.

Vous retrouverez à travers cette page les différentes actions que nous menons depuis 2 ans afin d'assurer la sécurité de tous.

La vitesse dans la traversée de notre commune est un véritable fléau, c'est pourquoi nous avons intensifié les contrôles radars.

Concernant les incivilités, le renforcement de notre police municipale et l'étroite collaboration avec les services de gendarmerie nous permettront d'endiguer ce phénomène.

Nos actions depuis deux ans

→ Cinémomètre (radar mobile)

+ équipement de verbalisation :
Fin 2021 - **8 118 €**

→ Recrutement d'un chef de brigade en 2021

→ Nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) depuis

l'été 2022. Son rôle est de sécuriser les entrées et sorties d'écoles, et d'accompagner la police du stationnement.

→ Nouveau véhicule d'intervention

Été 2022 - **16 283 €**



Vidéoprotection

Une vingtaine de caméras a été installée dans la commune, notamment à chaque entrée de ville. Grâce à notre système de vidéoprotection, une infraction a été constatée et vérifiée. Une personne a été interpellée et le dossier est en cours .

Montant : 98 015 € avec l'aide de la Fédération Départementale de l'Énergie et du Département de la Somme (pour des subventions d'un montant de 73 272 €).

Les caméras sont dotées d'une intelligence artificielle permettant d'identifier un véhicule à partir de la plaque d'immatriculation, de sa couleur ou de sa marque.

Un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Une réflexion de la municipalité est en cours pour la création d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance avec les services préfectoraux et la gendarmerie.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est une instance chargée de la coordination locale du contrat local de sécurité ou de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.





De nombreux travaux dans les écoles pendant l'été

Cette pause estivale fut l'occasion d'entreprendre de nombreux travaux dans les écoles...

Lucie Aubrac A

Embellissement de la cour de l'école

Un habillage du mur disgracieux de la cour de l'école Lucie Aubrac A a été entrepris ainsi que l'installation de jeux multisports pour le plus grand bonheur des enfants. Un coup de jeune pour cette cour qui n'avait pas connu d'embellissement depuis près de 30 ans.

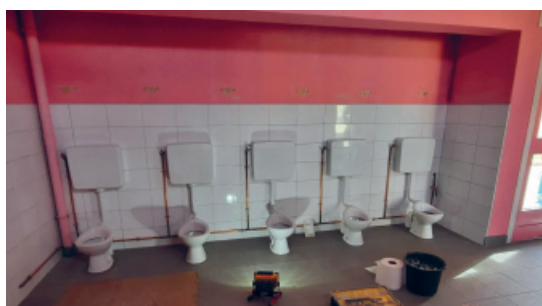


École Gavroche

Réfection des sanitaires

Datant des années 70, les équipements du sanitaire principal de l'école maternelle Gavroche ont été entièrement remplacés. L'accessibilité a été repensée (accès PMR) et de nouvelles cloisons ont été installées pour une plus grande intimité des enfants.

D'autres travaux, notamment la réfection complète de la toiture et de l'isolation, sont d'ores et déjà engagés pour une réalisation en 2023



Écoles Pablo Lucie Aubrac A

Rénovation des façades

Les enduits et peintures ont été complètement renouvelés. Les pierres ont été nettoyées, re-jointées et ont reçu un traitement hydrofuge.



Des travaux de voirie ont eu lieu

- Travaux préparatoires à la modification du carrefour rue Veuve Thibauville / rue Charlemagne
- Réfection des trottoirs entre la crèche et la rue Charles Mangot



- Construction d'un trottoir à l'angle de la rue Georges Vandevorde (ALDI)
- Réfection partielle de chaussée rue Jean-Baptiste Petit
- Aménagement passage piéton PMR place Norbert Malterre
- Barrière au Parc des Sports

À venir

- Durant les vacances d'octobre aura lieu la réfection des trottoirs de la rue Général Leclerc au niveau de l'école Lucie Aubrac A.
- Phase 1 de la rue Charles Bédier au printemps 2023 après les travaux de réseau qui doivent débiter cet hiver

COMME CHAQUE ÉTÉ, LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES ONT ENTREPRIS DIVERS TRAVAUX ET RÉPARATIONS DANS LES DIFFÉRENTES ÉCOLES



Moreuil lance son 1^{er} budget participatif

10 000 € dédiés au financement de vos idées !

Un budget participatif pour favoriser la démocratie locale

Avec le budget participatif, la commune offre l'opportunité aux moreuillois de participer activement et plus régulièrement à la vie publique locale au-delà des élections municipales tous les 6 ans. C'est une manière de donner un pouvoir décisionnaire aux habitants sur l'utilisation d'une partie du budget de la commune tout en permettant l'émergence de projets d'initiative citoyenne, co-construits et répondant au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. Ce sera également l'occasion pour les porteurs de projet d'être confrontés non seulement aux contraintes techniques, administratives et réglementaires qui se posent aux élus mais aussi à l'avis de leurs concitoyens !



A vos idées !

Vous avez plus de 15 ans, vous habitez la commune et vous souhaitez déposer une idée dans l'une des 5 thématiques ?

Il vous suffit de remplir le **formulaire via la plateforme** numérique dédiée au budget participatif PURPOZ et accessible depuis le site de la ville www.moreuil.com.

Vous n'avez pas la possibilité de vous connecter ? **Une tablette numérique est accessible à l'accueil de la Mairie** et si besoin les agents sont à votre disposition pour vous guider.

Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques ? Vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie **pour retirer et déposer le formulaire papier**.

La date limite de dépôt de vos idées est reportée au 31 octobre. 15 projets déjà déposés à ce jour.

Pour toute question : Mme Jennifer PINARD
au 03 22 35 33 33 ou budget.participatif@moreuil.com



Moreuil est inscrite dans le programme « Petites Villes de Demain ». A ce titre, elle bénéficie pendant 1 an de la gratuité à l'accès à la plateforme PURPOZ

ANNONCE DES PROJETS LAUREATS :

LE 27 JANVIER 2023

lors d'un moment convivial



L'étude des projets consiste en l'analyse de leur faisabilité technique, juridique et financière par les services de la ville, et conformes aux critères (cf. article 7 du Règlement).

→ Les projets seront ensuite classés en 3 catégories : réalisable, non réalisable, déjà prévu.

→ Les projets réalisables seront soumis au vote de la population.

1 seul vote par habitant avec possibilité de choisir **3 projets par ordre de préférence.**

Pour voter :

→ **sur la plateforme PURPOZ** et accessible depuis le site de la ville moreuil.com

→ **en mairie via une tablette numérique** (un agent pourra vous guider dans la démarche)

Les projets qui obtiennent le plus de points, et dont l'estimation financière globale entre dans l'enveloppe budgétaire de 10 000 €, sont désignés comme lauréats. Après adoption par le Conseil Municipal, la liste définitive des projets lauréats, avec enveloppe financière et calendrier prévisionnel de réalisation, sera mise à disposition des habitants.

Règlement de l'opération

ARTICLE 1 - LE PRINCIPE

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement et/ou de fonctionnement de la ville sur la base de projets citoyens. Élément du dispositif de la participation citoyenne, ce budget finance des projets proposés par les habitants pour améliorer leur cadre de vie. Ces projets sont au service de l'intérêt général.

ARTICLE 2 - LE TERRITOIRE

Le budget participatif porte sur le territoire de la ville de Moreuil. Un projet peut concerner un site, une rue, un quartier ou l'ensemble du territoire de la ville.

ARTICLE 3 - LES PARTICIPANTS

Toute personne à partir de 15 ans (avec accord parental) domiciliée sur la ville de Moreuil. Une personne ne peut soumettre qu'un seul projet par thématique au budget participatif de la ville.

ARTICLE 4 - LE BUDGET

La ville de Moreuil alloue une enveloppe de 10 000 € pour le budget participatif Moreuillois. Les projets déposés doivent correspondre à des dépenses d'investissement, et/ou de fonctionnement.

ARTICLE 5 - LES PROJETS

Les projets déposés doivent porter sur des compétences municipales dans les domaines suivants : action sociale, sportive, culturelle, socio-culturelle, éducation, petite enfance, jeunesse, santé publique, prévention et tranquillité publique, innovation, aménagement des espaces publics, mobilier urbain, biodiversité, propreté, sécurité, maîtrise et production d'énergie, mobilités, lecture publique, valorisation du patrimoine, nature en ville. Pour plus de lisibilité, l'ensemble de ces projets seront regroupés suivant les thématiques suivantes :

Environnement, Cadre de vie, Santé, Solidarité, Culture, Patrimoine, Éducation, Enfance, Jeunesse, Sport, Loisirs, Vie associative, Événements festifs, Prévention, Sécurité

Les projets en dehors de ces compétences seront réorientés vers les structures compétentes, sans engagement de la ville sur leur éventuelle réalisation.

ARTICLE 6 - LA COMMISSION DU BUDGET PARTICIPATIF

La Commission du Budget Participatif est composée de l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Elle s'assure que la démarche est conforme au règlement du budget participatif, valide les projets à chaque étape et assure le suivi des réalisations de l'ensemble des projets lauréats.

ARTICLE 7 - RECEVABILITÉ DES PROJETS

Pour être recevable, le projet doit être conforme à plusieurs critères : être localisé sur le territoire communal, sur un espace public, servir l'intérêt public local, concerner des dépenses d'investissement et/ou de fonctionnement. Tout projet d'investissement susceptible d'engendrer des coûts de fonctionnement trop importants ne sera pas retenu, ne pas nécessiter une acquisition de terrain, de local ou être à vocation commerciale, être acceptable socialement, environnementalement et juridiquement, être compatible avec les différentes politiques publiques et actions menées par la ville, être techniquement réalisable dans un délai de deux ans maximum, avec un temps d'ingénierie corrélée avec le montant du projet, ne pas générer de situation de conflit d'intérêt : un porteur de projet ou l'un de ses proches ne pourra être le prestataire chargé de sa mise en œuvre totale ou partielle ; un élu municipal ou un agent de la collectivité ne pourra pas déposer de projet, s'inscrire dans l'enveloppe maximale fixée à 10 000 €.

Le porteur de projet s'engage à travailler en concertation avec les services de la ville pour l'évaluation de la faisabilité de la proposition, l'élaboration et la consolidation du projet et sa présentation publique.

ARTICLE 8 - Les différentes étapes

ÉTAPE 1 : LA COLLECTE DES PROJETS

Durée : 2 mois. Les Moreuillois(es) disposent de trois options pour le dépôt de leur projet :

- via la plateforme numérique dédiée au budget participatif PURPOZ et accessible depuis le site de la ville www.moreuil.com
- via une tablette numérique accessible à l'accueil de la Mairie
- via un formulaire papier disponible à l'accueil de la Mairie

ÉTAPE 2 : ÉTUDE DES PROJETS

Durée : 1 mois. Les Commissions Communales, en lien avec les services de la collectivité, vérifient que

les projets sont conformes aux critères présentés dans l'article 7 du règlement. Durant la période de vérification de la recevabilité du projet, la collectivité peut communiquer avec les porteurs de projets pour obtenir des précisions et proposer des ajustements éventuels. Les porteurs de projets peuvent également se voir proposer de fusionner leurs projets lorsque ceux-ci sont similaires. L'étude des projets consiste en l'analyse de leur faisabilité technique, juridique et financière par les services de la ville. Les résultats des études réalisées sur chaque projet seront portés à la connaissance de la Commission du Budget Participatif avant la mise en ligne sur la plateforme. Au terme de cette étude, la commission classera les projets en 3 catégories : RÉALISABLE / NON RÉALISABLE / DÉJÀ PRÉVU. Ces études doivent aboutir à la liste des projets qui seront soumis au vote de la population. Les projets non retenus restent consultables sur la plateforme.

ÉTAPE 3 : VOTE

Durée : 2 mois. L'ensemble des projets retenus à l'étape précédente est publié sur la plateforme dédiée au vote en ligne, accessible à tous les Moreuillois(es) à partir de 15 ans (avec accord parental) à la date du lancement de l'appel à projet. Cette liste est également consultable à l'accueil de la mairie sur simple demande. Chaque Moreuillois(es) ne peut voter qu'une seule fois pour 3 projets par ordre de préférence : 1er choix : 3 points / 2ème choix : 2 points / 3ème choix : 1 point. Il sera possible de sélectionner plusieurs projets si la somme des dépenses qu'ils impliquent est inférieure au budget. Vote numérique : le vote est possible suite à la création d'un compte personnel sur la plateforme PURPOZ dédiée au budget participatif et accessible depuis le site de la ville moreuil.com

ÉTAPE 4 : DÉSIGNATION DES LAURÉATS ET RÉALISATION DES PROJETS

À la fin du vote, les résultats des projets lauréats sont portés à la connaissance de la Commission du Budget Participatif. Le total des points est établi par l'addition des votes numériques. Les projets qui obtiennent le plus de points, et dont l'estimation financière globale entre dans l'enveloppe budgétaire de 10 000 €, sont désignés comme lauréats. En cas de dépassement exceptionnel limité du coût estimé par les services, la ville étudiera les ajustements budgétaires nécessaires.

Réalisation des projets : Durée estimative : 24 mois. Après adoption par le Conseil Municipal, la liste définitive des projets lauréats, avec enveloppe financière et calendrier prévisionnel de réalisation, sera mise à disposition des Moreuillois(es) en mairie, sur le site de la ville, sur la plateforme du budget participatif et dans le bulletin municipal. Les projets lauréats étant réalisés par la ville de Moreuil, ils sont soumis aux mêmes règles, lois et procédures que ceux initiés par la collectivité (Code général des collectivités territoriales, réglementations relatives aux commandes publiques...). Les porteurs de projets lauréats peuvent être associés à leur mise en œuvre, mais la réalisation des projets ne peut leur être déléguée.

ARTICLE 9 - La mise en œuvre des projets

La Commission du Budget Participatif informe régulièrement les porteurs des projets lauréats, veille au respect du calendrier de réalisation et s'assure du bon déroulement.

Le suivi de la réalisation des projets lauréats est visible par l'ensemble des Moreuillois(es) sur le site internet de la ville ainsi que sur la plateforme PURPOZ dédiée au budget participatif.

ARTICLE 10 - L'évolution du dispositif

Le processus du budget participatif de la ville de Moreuil étant expérimental, il peut être amené à évoluer lors de ses prochaines éditions.

Mentions légales

Le Maire, Dominique LAMOTTE, de la ville de MOREUIL sis à Place Norbert MALTERRE 80110 MOREUIL a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : « BUDGET PARTICIPATIF ».

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de MOREUIL et ne sont transmises à aucun tiers.

Elles sont conservées pour une durée de 2 ans. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016 / 679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la mairie [courrier.mairie@moreuil.com](mailto:mairie@moreuil.com) / Place Norbert MALTERRE 80110 MOREUIL.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



Un été bien rempli pour nos jeunes

Passeport du Civisme

Le lundi 30 mai 2022, les élèves de CM2 ont validé leur sixième action « Visite du centre de secours de Moreuil ».



Le mardi 14 juin 2022, les élèves de CM2 ont été reçus en mairie pour participer à la cérémonie de remise de leur Passeport du Civisme. En récompense de leur implication dans les différentes actions individuelles et collectives qu'ils ont menées tout au long de leur parcours, ils se sont vus remettre un diplôme et une médaille d'or. Nous tenons à remercier non seulement les ambassadeurs pour leur participation mais aussi et surtout les enseignants sans lesquels cette action n'aurait pas pu être menée.



Remise des kits scolaires

La municipalité a offert un kit de rentrée scolaire d'une valeur de 15 € aux 36 élèves de grande section des écoles Gavroche et Lucie Aubrac pour leur passage en CP. Quant aux 54 élèves de CM2, ils ont reçu une calculatrice qui les accompagnera tout le long du collège ainsi qu'une bande dessinée d'une valeur totale de 34 €.

Inauguration du city stade

Le City Stade a été inauguré en présence de M. le Maire, des conseillers départementaux ainsi que du Conseil des Jeunes lors de « Moreuil en Fête » le 28 août dernier.



Le centre de loisirs été 2022

Pour la seconde année le centre de loisirs a ouvert ses portes du 11/07/22 au 19/08/22 de 3 à 12 ans : soit au mois de juillet une moyenne de 130 enfants accueillis : sorties à Mania, Labyparc, intervention de la gendarmerie sur les dangers des réseaux sociaux, internet, sécurité routière... Au mois d'août une moyenne de 68 enfants sur le thème Médiéval. Les enfants ont été heureux de participer grâce à l'équipe d'animation toujours attentive au bien-être des enfants !



Nouveau : Ouverture de la Ludothèque à la Médiathèque tous les premiers samedis de chaque mois de 09h30 à 12h00.

Pour tout renseignement : 03 22 09 97 06 ou periscolaire@moreuil.com

1^{ère} malle aux histoires du conseil des jeunes

Le samedi 18 juin 2022, le Conseil des Jeunes a réalisé sa première Malle aux Histoires. "Nous remercions les enfants pour leur écoute et leur patience. Nous avons été très contents de cette première expérience. Enfants, parents étaient ravis et souhaitent renouveler l'expérience. Nous vous attendons pour la prochaine malle ! Shannon, Ethan, Élysandre, Maël. "



EXPOSITION « C'est quoi la bande dessinée ? »

Des ateliers gratuits ouverts à tous : "Découvrir les codes de la BD et comment faire une BD ?" ont eu lieu le mercredi 1^{er} juin 2022 à la Médiathèque lors de l'exposition "C'est quoi la bande dessinée ?". Merci à tous les participants ainsi qu'aux enfants du centre de loisirs.



Bienvenue au Repair Café !

Le samedi 25 juin, a eu lieu la première édition du Repair Café de Moreuil. L'association amiénoise "En Savoir +" nous accompagne dans la mise en place de ce projet. Une trentaine de personnes est venue nous rendre visite par curiosité, pour obtenir un renseignement, faire réparer un objet, ou se proposer comme futur bénévole. Couture et réparation de petits électroménagers et jouets étaient au programme. Un moment convivial, riche en rencontres et en partages que nous renouvelerons prochainement.



POUR INFO

Le World Cleanup Day du 17 septembre

17 personnes ont répondu présentes pour participer à la 3^{ème} édition du WCUD Moreillois. Maxime, Marius, Louane, Tara, Shannon, Lilou, Nathan et leurs parents, ainsi qu'un groupe de l'usine PPG de Moreuil se sont mobilisés pour cette matinée d'action. 20.5 kg de déchets ont été ainsi collectés. A noter une grande quantité de mégots. Un grand merci à tous et nous vous donnons rendez-vous pour la Région HDF Propres en mars 2023.



HOTELS A INSECTES :

3 hôtels à insectes ont été réalisés par l'Espace Enfance (quartier de la Petite Chapelle), la classe de Mme Barras (rond-point des Anciens Combattants), et l'école maternelle Gavroche (rue Léon Blum). Merci aux enfants d'avoir participé et aux services techniques de notre commune pour leur conception.



Les bandes de fleurs mellifères ont fait leurs premières apparitions au printemps dernier sur les différentes entrées de Moreuil.

COMPOSTAGE EN VILLE

La majorité des déchets qui se trouvent dans la poubelle ménagère est ce que l'on appelle des bio-déchets. La mairie de Moreuil souhaite proposer à ses habitants une solution qui permettrait de réduire le volume des déchets. C'est la raison pour laquelle, en partenariat avec le SMITOM du Santerre et la CCALN, nous souhaiterions mettre en place un site de compostage partagé au sein de votre quartier. Le compostage est un processus de régénération naturelle qui permet de transformer des déchets organiques de notre cuisine (bio-déchets : épluchures de fruits et légumes par exemple) en terreau fertile utilisable en engrais.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie au 03 22 35 33 33 ou par mail accueil@moreuil.com





Un moment convivial avec nos aînés

Le jeudi 23 juin dernier s'est déroulé le goûter des aînés devant la salle Antoine Vitez. Destiné aux plus de 65 ans, il était proposé cette année dans une version musicale grâce à la compagnie "La Guinche" qui a assuré l'animation artistique. Les participants ont pu apprécier les brioches et les boissons, mais aussi particulièrement les glaces à l'italienne par ce beau temps du début de l'été. L'ambiance guinguette invitait à la danse et a contribué à faire de cet événement offert par la Municipalité un moment convivial et chaleureux.



Une attention particulière pendant la canicule

Pendant la période de canicule, le personnel administratif et quelques élus ont pris des nouvelles et rassuré nos aînés en leur proposant si besoin du soutien et leur ont rappelé les recommandations lors de fortes chaleurs. Cette action a pu être réalisée grâce aux autorisations signées lors de l'inscription aux festivités de fin d'année (colis des aînés) dans le respect de la loi RGPD afin d'utiliser les coordonnées de chaque moreuilloise et moreuillois de plus de 65 ans. La collecte de ces informations s'est avérée utile. Cet outil précieux nous permettra de rester au plus proche de nos administrés autant que nécessaire.



Premières cérémonies des nouveau-nés :

Les toutes premières cérémonies ont eu lieu les samedis 25 juin et 24 septembre. Les membres du conseil municipal ont accueilli les nouveau-nés et leurs parents à la mairie de Moreuil, et leur ont offert un petit cadeau. Félicitations aux parents et bienvenue à leurs bébés !!



Accueil des nouveaux arrivants

Le vendredi 30 septembre a eu lieu la toute première cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune.

Les nouveaux habitants ont été reçus par Monsieur le Maire ainsi que des membres du Conseil municipal dans une ambiance conviviale. Un livret présentant les services de notre ville, ainsi qu'un porte-clés leur a été remis en cadeau de bienvenue !



Colis des aînés et bons d'achat - fin des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire

Dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, les traditionnels repas et goûters des aînés n'avaient pas pu être organisés conformément aux protocoles sanitaires en vigueur. Pour compenser ces différentes annulations, la municipalité avait décidé d'offrir le colis aux personnes âgées de + de 65 ans et non plus à partir de 70 ans. Cette mesure exceptionnelle, poursuivie en 2021, prend fin cette année dans la mesure où les protocoles sanitaires ont été levés. Les événements festifs en direction des seniors continueront, quant à eux, à être proposés aux plus de 65 ans. De nouvelles actions devraient être proposées en 2023. L'opération des bons d'achat qui avait été mise en place en soutien aux commerçants n'est pas renouvelée. Toutefois la commune accompagnera autrement les commerces (publicité, soutien à l'association des commerçants (ACAM), etc.).



Retour sur le forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le dimanche 28 août lors de « Moreuil en Fête ». Merci aux associations et au public qui ont répondu présents lors de cette journée pleine de succès.



La Médiathèque, Les travaux réalisés et le projet de rénovation à venir

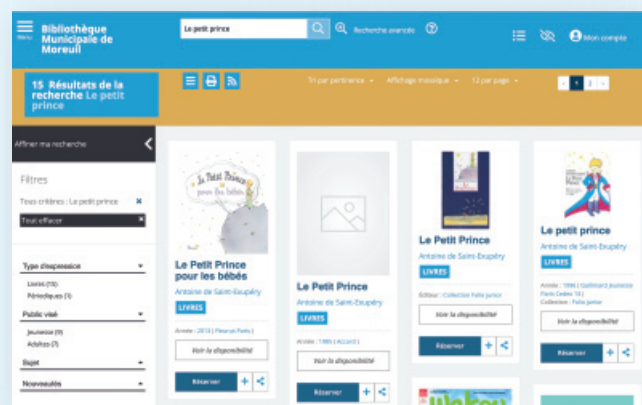
Avec la rentrée scolaire, la médiathèque nous invite à venir (re)découvrir ses espaces. Ouverts à tous et en accès libre, l'inscription est gratuite. Les consultations s'effectuent sur place ou en prêts de livres. Espace jeunesse, ludothèque chaque premier samedi du mois, portail internet, expositions régulières, coin détente avec presse quotidienne et magazines à disposition, romans, bandes dessinées, polars... il y en a pour tous les âges et toutes les envies ! Des nouveautés sont régulièrement proposées, alors à très vite !

La bibliothèque de Moreuil en ligne

La Bibliothèque de Moreuil est heureuse de vous présenter son nouveau portail culturel. Pour y accéder vous devez vous connecter sur la barre de navigation <https://moreuil.bibenligne.fr>

A partir de ce portail, vous pouvez faire des recherches dans le catalogue de la bibliothèque, réserver des documents en vous connectant à votre compte lecteur. Pour vous connecter à votre compte, il faut renseigner deux champs : le premier est l'identifiant dans lequel vous devez mettre le code de votre carte de lecteur ; le deuxième est le mot de passe que vous devez remplir avec votre nom de famille en minuscule (10 caractères maximum)

Vous trouverez aussi des informations pratiques et les actualités de la Bibliothèque. Nous vous souhaitons une belle visite.



FOIRE D'AUTOMNE

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

PROGRAMME:

-  **Foire marchande professionnelle** - Parvis de la Mairie et rue Victor Gaillard
1€00 le mètre - réservation auprès de la Mairie au 03.22.35.33.33 ou service.culture@moreuil.com
-  **Réderie** - rues Veuve Thibauville/Carnot-/Jean-Jaurès/Sainte-Beuve
2€00 le mètre - inscription auprès du Comité des Fêtes au 06.22.27.76.89 ou 06.40.52.82.28
-  **Les Étoiles de Moreuil** défileront de 10h à 11h
-  **Exposition de véhicules des concessionnaires de Moreuil** - Place Norbert Malterre
-  **Simulateur de voiture de course** - Parvis de la Mairie
-  **Fête Foraine** - Place Victor Hugo
-  **Animations pour les enfants par les United Riders** - Parc de la Mairie
Jeux de kermesse - atelier de maquillage - stand de bonbons - atelier avec des ballons - jeux picards
-  **Ouverture du Musée de la Bonneterie** - Rue du Maréchal Leclerc de 10h à 12h et de 14h à 17h
-  **Restauration sur place** (crêpes, gâteaux marocains, chichis, friterie, food truck avec des popizz crêpes irlandaises, food truck traditionnel, couscous)

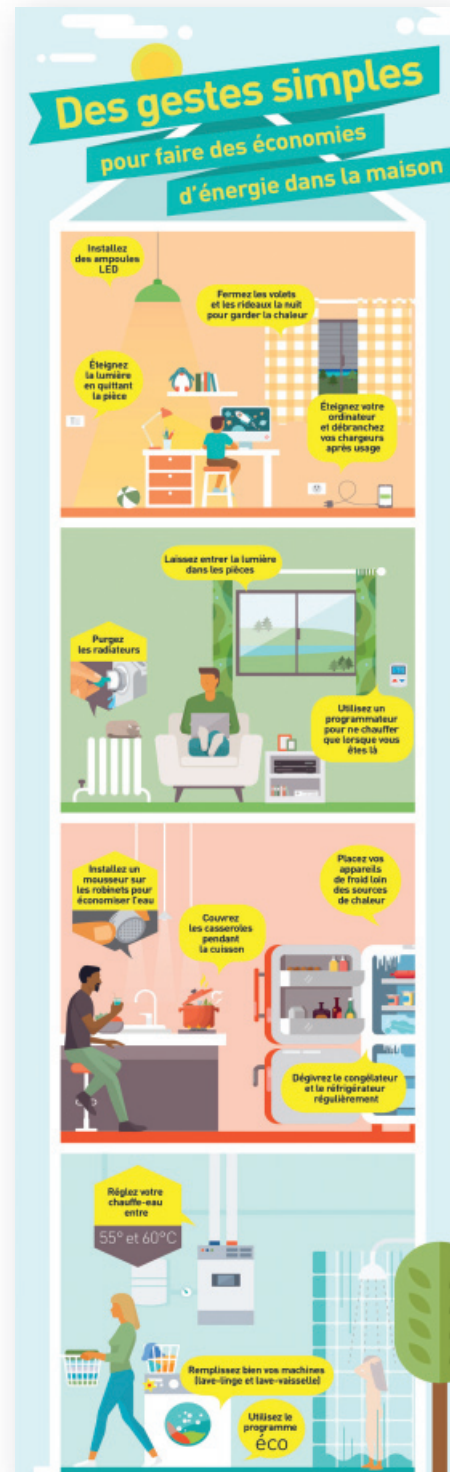




Des gestes simples pour faire des économies d'énergie dans la maison

Vous souhaitez faire des économies d'énergie et contribuer à la sobriété énergétique ? Dès à présent, chaque geste compte pour réduire votre consommation électrique et votre impact sur le réseau. Nous avons tous un rôle à jouer. Ensemble, adoptons les gestes utiles !

- Installez des ampoules LED ;
- Fermez les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur ;
- Eteignez la lumière en quittant la pièce ;
- Eteignez votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage ;
- Laissez entrer la lumière dans les pièces ;
- Purgez les radiateurs ;
- Utilisez un programmateur pour ne chauffer que lorsque vous êtes présents ;
- Installez un mousseur sur les robinets pour économiser l'eau ;
- Couvrez les casseroles pendant la cuisson ;
- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur ;
- Dégivrez le congélateur et le réfrigérateur régulièrement ;
- Réglez votre chauffe-eau entre 55° et 60°C ;
- Remplissez bien vos machines (lave-linge et lave-vaisselle) ;
- Utilisez le programme éco.



Mesures de sobriété énergétique sur la commune

La commune va procéder à l'extinction des éclairages architecturaux du 15/10 au 15/04/23.

Le prochain Conseil Municipal devra statuer sur l'extinction de l'éclairage public entre 00h30 et 04h30, ce qui devrait représenter une économie annuelle d'énergie d'environ 33%.

La température dans les écoles sera maintenue à 19°.

La commune en appelle à la responsabilité des usagers dans les bâtiments communaux.



Ils ont la parole

LISTE TOUS UNIS POUR MOREUIL

Belle rentrée à tous !

Moreuil, le 16 Septembre 2022

A l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, la rentrée scolaire vient de sonner pour nos plus jeunes moreuillois qui reprennent le chemin de l'école mais aussi pour les plus grands où rentrée rime avec actions et nouveautés.

Tout au long de sa campagne électorale, Dominique LAMOTTE s'était engagé pour nos chères têtes blondes, **à réformer la restauration municipale** actuelle.

“Une cantine Bio, Circuit court avec des repas préparés sur place et un potager bio partagé avec une récolte utilisée pour la confection des repas des enfants”, pour reprendre ses termes.

Dans ses communications, il avait même inscrit cette **promesse électorale** dans “*SES PRIORITÉS*”

Il avait même **longuement insisté sur ce projet en faisant écho sur la radio locale** lors d'une interview.

Il s'agit maintenant de la **troisième année scolaire** sous son mandat et force est de constater que nous n'avons connaissance d'aucun projet de cette nature. Nous ne pouvons que le **déplorer** et nous nous interrogeons quant à ses engagements.

Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter une **belle rentrée** également à toutes nos **associations** culturelles et sportives qui oeuvrent pour notre cadre de vie.

Avec notre dévouement,

Les élus de la liste Unis pour Moreuil.

LISTE COOPÉRATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE POUR MOREUIL

Mesdames, messieurs

Je commence la rédaction de cet article en remerciant monsieur Bruno Ehrhardt qui a occupé le poste d' élu pendant plus de 2 ans au sein du conseil municipal de Moreuil.

Je souhaite m'engager dans les prochaines années avec dynamisme, des idées, des convictions et une bonne expérience professionnelle dans la fonction publique territoriale qui peut servir l'intérêt général.

Le rôle d'opposant est sans doute ingrat et frustrant néanmoins je n'accepte pas cette fonction dans le but de m'opposer systématiquement et symboliquement aux propositions de la majorité, tant que celles-ci sont légitimes. Néanmoins je saurai quand, comment et pourquoi adopter une attitude de protestation la plus appropriée pour faire connaître mes désaccords.

Cette rentrée débute avec beaucoup de questionnements sur notre vie quotidienne :

Les incendies dus à la chaleur ainsi qu'à la négligence de certains et la sécheresse causée par le déficit pluviométrique doivent nous alerter sur le fait que notre commune doit s'engager dans un programme pour la protection de la faune et la flore et dans la gestion de la rareté des eaux.

D'autre part, je souhaite que notre commune continue et intensifie les actions pour bâtir une solidarité citoyenne intergénérationnelle et pour lutter contre les discriminations afin de permettre à chacun de s'informer, de comprendre et d'agir. Je ferai donc part de certains projets aux élus de la majorité lors de nos prochains conseils municipaux.

Comme chaque élu de cette commune, je serai à votre disposition et à votre écoute pour échanger, débattre et agir.

Gary Szumny



Des travaux dans notre salle des spectacles

La commune a lancé cet été son programme de rénovation de la salle Antoine Vitez.

La phase 1 a été attribuée à la société CORROYER pour les missions suivantes :

- Rénovation des peintures, création d'un faux plafond isolé dans le hall avec de nouveaux éclairages led (économie d'énergie),
- Remplacement des menuiseries de séparations (portes coupe-feu) et création de lieux de stockage dans un espace inoccupé.

Un grand merci à la société Caparol DAW France de Glisy qui nous a fourni la peinture pour l'ensemble des travaux dans le cadre de l'opération "125 ans 125 projets" à laquelle la commune a participé et été retenue parmi les nombreux projets candidats.



La rénovation des gradins à quant à elle été confiée à Mme Laurence DUBOIS, (en cours d'achèvement).

Le montant total des travaux s'élève à 95 000€.

En 2023, la phase 2 se portera sur la rénovation et la modernisation de la cuisine, un rafraîchissement au niveau des sanitaires et la réfection du plafond de la salle des spectacles (actuellement en étude pour une meilleure sonorisation).



Juin 2022

Fête de la musique

Bien que la musique cette année a été portée au cœur même des quartiers, cette animation sera retravaillée car trop peu de moreuillois semblent s'intéresser à cet événement !



Le 28 août 2022

Seconde édition de Moreuil en fête

Le public a répondu présent autour de diverses animations : exposition de véhicules, jeux pour enfants, réderie, marché artisanal, forum des associations, concert ; tout cela dans une ambiance festive !

Le 14 juillet 2022

Réderie et fête foraine du printemps



Après deux saisons compliquées pour raison sanitaire cette année ce sont la chaleur et la sécheresse qui ont failli empêcher le tir du feu d'artifice. Malgré tout, la municipalité a mis tout en œuvre pour pouvoir célébrer comme il se doit cette journée. Le public était au rendez-vous et les applaudissements ont parlé d'eux même quant à la satisfaction de ce feu d'artifice.



À vos Agendas !

ÉVÉNEMENTIEL :

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

→ Foire d'Automne

Réderie, foire commerciale, fête foraine, exposition de véhicules des concessionnaires de Moreuil

ÉDUCATION :

JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022

→ Spectacle de Noël pour les écoles maternelles

"Le Noël de Doudou"

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

→ Spectacle de Noël pour les écoles primaires

" Noël en péril"

TRAVAUX :

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

→ Forum inter-opérateur pour la fibre

Salle Antoine Vitez

SOLIDARITÉS :

7 ET 9 DÉCEMBRE 2022

→ Distribution à domicile des colis des aînés

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

→ Permanence pour les colis des demandeurs d'emploi

SOLIDARITÉS :

MERCREDI 14 ET JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

→ Spectacle et goûter pour les personnes de 65 ans et +

"Monokini fait twister Noël"

ÉVÉNEMENTIEL :

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 À 18H00

→ "Monokini fait twister Noël"

Séance tout public

DU 17 AU 23 DÉCEMBRE 2022

→ Moreuil fête Noël

Marché de Noël / animations surprises

VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2022

→ Feu d'artifice avec le Père-Noël

COMMÉMORATIONS A VENIR

11 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE 2022

Échangez directement avec la Mairie !

Une application pour rester en contact avec votre ville

Téléchargez l'application Moreuil.com sur votre smartphone. Vous recevrez les notifications des événements de la ville.

Retrouvez-nous sur Facebook : Ville de Moreuil

